

Vira, le 16 mai 2019



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 mai 2019

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Hélène POUJOL

Approbation du compte rendu de la réunion du 12 mars 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des réunions par les délégués (dont SMECTOM...)

1. Syndicat Rivière : vote du budget et des travaux envisagés.
2. Ecole : grève le 9 mai des enseignantes de Vira et Dun. Un service d'accueil fonctionnera.
3. SMECTOM : deux réunions ont été nécessaires pour l'adoption du budget.
 - La marge d'autofinancement est comprise entre 1 et 1.7 millions d'euros par an, alors que les besoins d'investissements sont supérieurs à 2 millions plus l'augmentation de capacité de Berbiac. L'endettement atteint un niveau très élevé à 12 millions d'euros.
 - L'augmentation prévue de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) est très élevée et passera de 18€/t en 2020 à 65€/t en 2025.
 - L'autorisation d'enfouissement prévoit une baisse de 53 000 t en 2011 à 33 000 t en 2019. En pratique l'enfouissement dépasse aujourd'hui 46 000 t et 13 600 t devraient être externalisées (sur Toulouse ?) avec un coût prévisionnel de 1 500 000 €
 - Devant ces diverses charges, un plan important d'économies est à réaliser.
 - L'assemblée ayant refusé en bloc les hausses proposées, un rendez-vous a eu lieu avec la préfète qui accepte de sursoir à la décision de baisse des volumes dans la mesure où les conditions d'accord de la DREAL seront remplies avant la fin de l'année pour prendre un nouvel arrêté concernant le maintien du volume sur la base 2018.
 - Dans ces conditions, un nouveau budget est présenté et accepté sans les hausses liées aux dépassements. Le risque est grand, néanmoins, de voir les coûts (et donc les taxes) exploser à court terme.

4. Le SCOT a été chargé de réaliser, pour le compte des EPCI (communautés de communes ou d'agglomérations) un plan climat énergie et un plan mobilité. Les éléments de l'étude seront prochainement mis en ligne sur le site de la commune.
5. SDE09
 - SDE09 : propose de faire un groupement d'achat pour l'énergie. La commune se déclare intéressée. Le maire rappelle qu'elle avait déjà donné son accord il y a plusieurs années.
 - Le SDE09 a mis en ligne un site qui permet de faire directement une simulation de l'énergie solaire de son logement à partir de son adresse <https://ariege.insunwetrust.solar/>

Organisation de la commémoration du 9 juin 2019

La cérémonie aura lieu le 9 juin à 9h30 pour tenir compte des contraintes d'Arvigna.
Le projet de carton d'invitation a été présenté et sera distribué dans les prochains jours.

Organisation des élections européennes du 26 mai 2019

Les élections européennes auront lieu le 26 mai, avec 34 listes !

Le tableau des permanences est le suivant :

	Tour unique 26 mai 2019	
8h00 - 10h00	Igor Cabezos/Jean-Louis Clauzet	
10h00 - 12h00	Hélène Poujol/Jean Serrano	
12h00 - 14h00	Eve de Simorre/Nadine Llorens	
14h00 - 16h00	Dominick Jallier/jean-François Spriet	
16h00 - 18h00	Milène Galy/Gilles Berdot	

Délibérations :

- Le conseil propose de nommer Nadine Llorens et Milène Galy comme représentantes de la commune auprès de l'AFP dont l'AG aura lieu samedi 11 mai.
- Délibération modificative du budget – passage des frais d'études du chapitre 41 (opérations patrimoniales) au chapitre 20 (opération réelle) – reclassement des dépenses d'études de 2017 pour pouvoir récupérer la TVA. Délibérations adoptées à l'unanimité.
- Modification de l'indice brut de référence du taux d'indemnité des élus (de 1022 à 1027) – régularisation demandée par la perception. Ceci ne modifie pas le budget. Délibération adoptée à l'unanimité.
- Travaux de voirie sous mandat : autorisation de signer une convention de mandat avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes. Délibération adoptée à l'unanimité.
- PLU : délibération d'arrêt du PLU avant envoi aux différents organismes et enquête publique. Le conseil décide de reporter le vote dans la mesure où les

conseillers n'ont pas eu le temps d'approfondir les points vus récemment concernant en particulier le règlement.

➤ Questions diverses et informations :

- Remise en place de la plaque sur la stèle – Pierrot Lloveras a mis en place la plaque commémorative. Elle a été scellée pour éviter tout problème. P Lloveras a fait gratuitement ce travail.
- Problème de bruits à la salle des fêtes :
Une plainte a été reçue en mairie (recommandé).
Il a été décidé :
 - D'accorder un sursis à la sanction prévue de non remboursement de la caution, le bruit excessif n'ayant pas été constaté par un conseiller, alors que c'est prévu par la convention signée. (N Llorens souhaitait l'application de la sanction...)
 - De veiller à ce que désormais **la phrase manuscrite d'engagement à respecter le voisinage soit effectivement complétée (Igor)**
 - Un nouveau prêt de la salle au même locataire ne pourra se faire qu'après une entrevue avec le maire et des engagements très précis et très contraignants.
 - **Une étude de limiteur de bruit**, mis en services sur plusieurs communes, sera réalisée (JL Clauzet). Pour mémoire, il avait été envisagé de le mettre dans le budget 2019, mais cela n'avait pas été considéré comme prioritaire...
 - Un courrier a été adressé au particulier concerné.
- Point sur les travaux et demandes de subventions
 - Nous avons eu l'accord de l'Etat (DETR) et depuis du département (FDAL) pour l'abribus et les radars.
 - En ce qui concerne l'abribus, la structure organisatrice des transports scolaires, à savoir la Région, a demandé le déplacement de l'emplacement prévu pour le mettre à côté du transfo électrique.
- Exercices militaires prévus du 13 au 16 mai sur la commune.
- Echange de terrains avec I Cabezos – le géomètre est intervenu. Nous attendons son dossier pour contacter le notaire.
- Paychères – problèmes de camping sauvage : les gendarmes sont venus, mais il n'y avait personne à ce moment-là. Ils se sont engagés à faire des rondes périodiquement. Un panneau d'interdiction sera mis en place à l'entrée du chemin.
- La commune a reçu un courrier du SMDEA signalant que la salle des fêtes n'avait pas été enregistrée comme reliée à l'assainissement collectif. C'est désormais chose faite.
- La loi GEMAPI prévoit le transfert de la compétence eaux pluviales à l'agglomération. Un relevé de l'existant a été réalisé sur la commune et une évaluation des coûts d'entretien doit être réalisée.
- Le lambris de l'auvent de la salle des fêtes doit être réparé. Voir également la plaque de protection du branchement électrique.
- Des trous restent à combler route de Sabatier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

